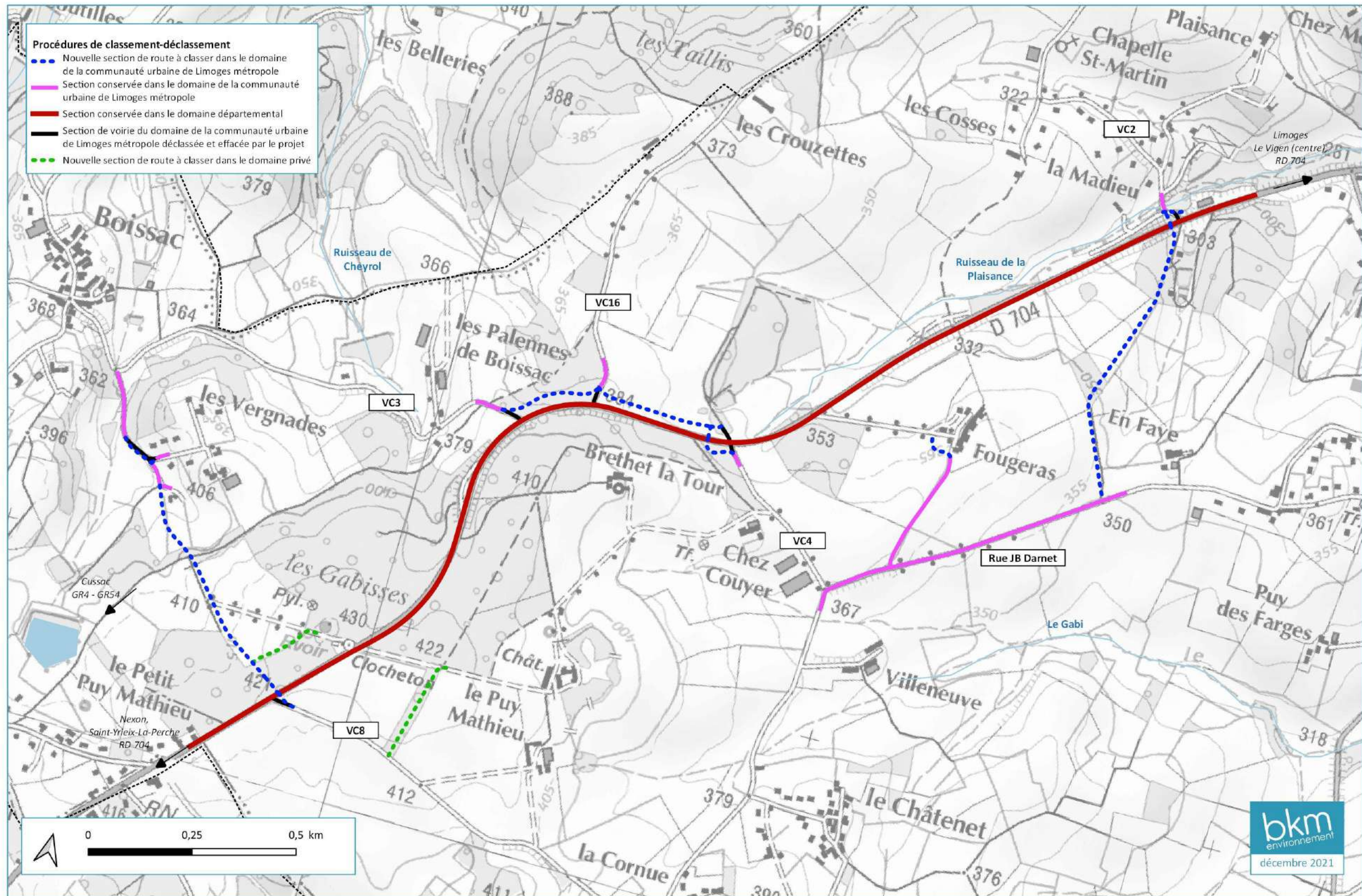


F. CLASSEMENT DECLASSEMENT DE LA VOIRIE

La procédure de classement de la voirie sera réalisée conformément au code de la voirie routière et en concertation avec les collectivités concernées :

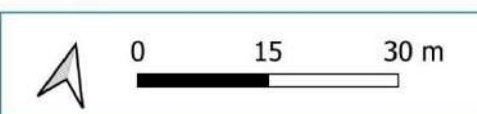
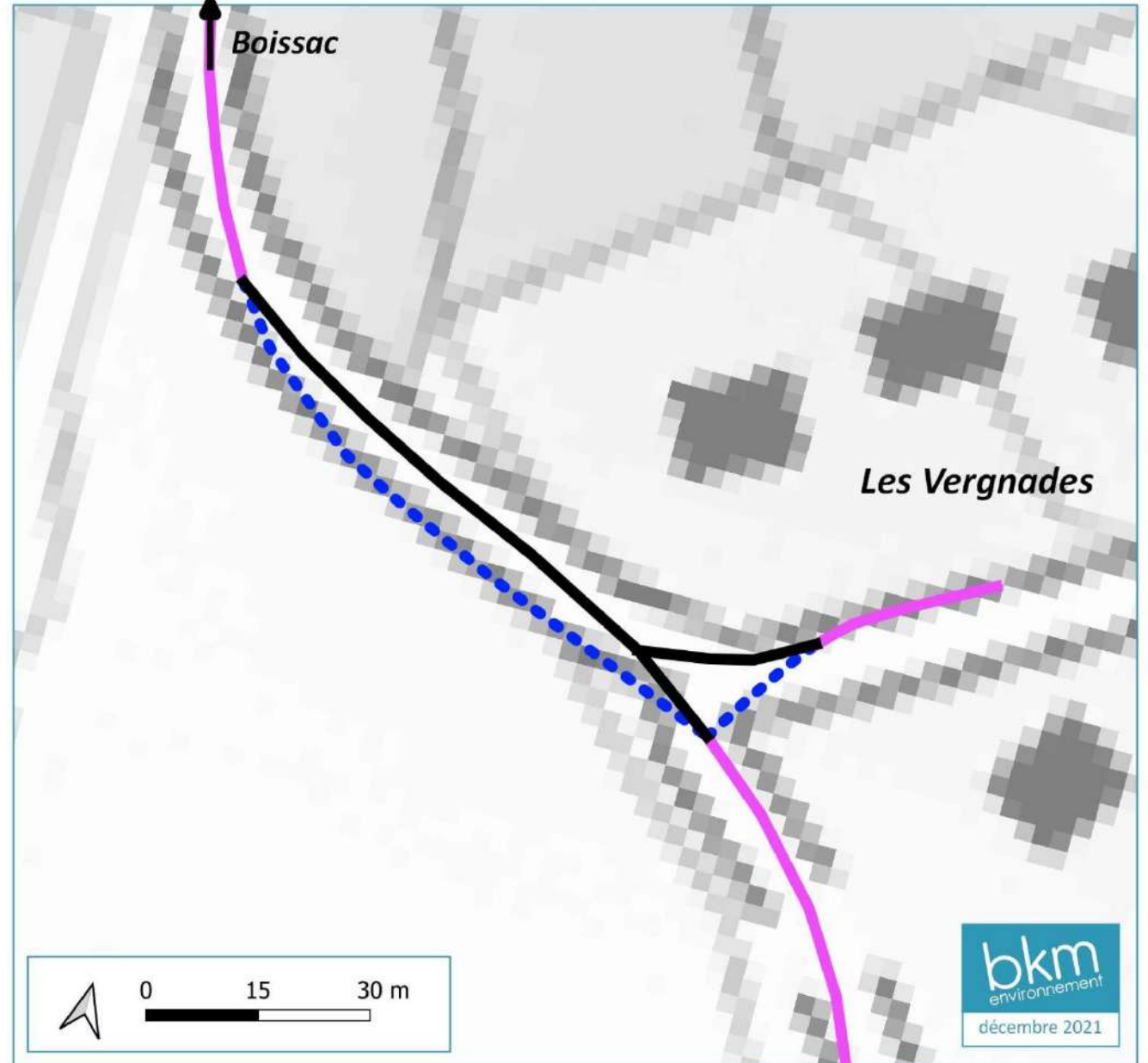
- La RD 704 élargie sera maintenue dans le réseau départemental,
- La voie JB Darnet et la voie de Fougeras seront maintenues dans le réseau intercommunal de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole,
- Les nouvelles voies de La Faye et de Boissac, la voie de raccordement aux VC 3 et VC 16, le passage agricole de « Chez Couyer », la portion nouvelle de la VC2 au niveau du carrefour la Madieu et l'extension de la voie de Fougeras seront classées dans le domaine routier dans le réseau intercommunal de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole,
- Les chemins créés pour accéder au château de Puy Mathieu et au clocheton seront classés dans le domaine privé. Ces voies se substitueront aux chemins d'accès depuis la RD704.

Les classements et déclassements de voiries sont illustrés ci-après.



RD 704 - Aménagement de sécurité au sud du Vigen

**CLASSEMENT DECLASSEMENT DES VOIRIES
DESSERTE DE " BOISSAC "**

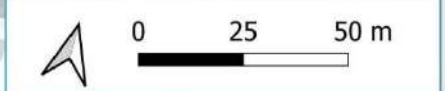
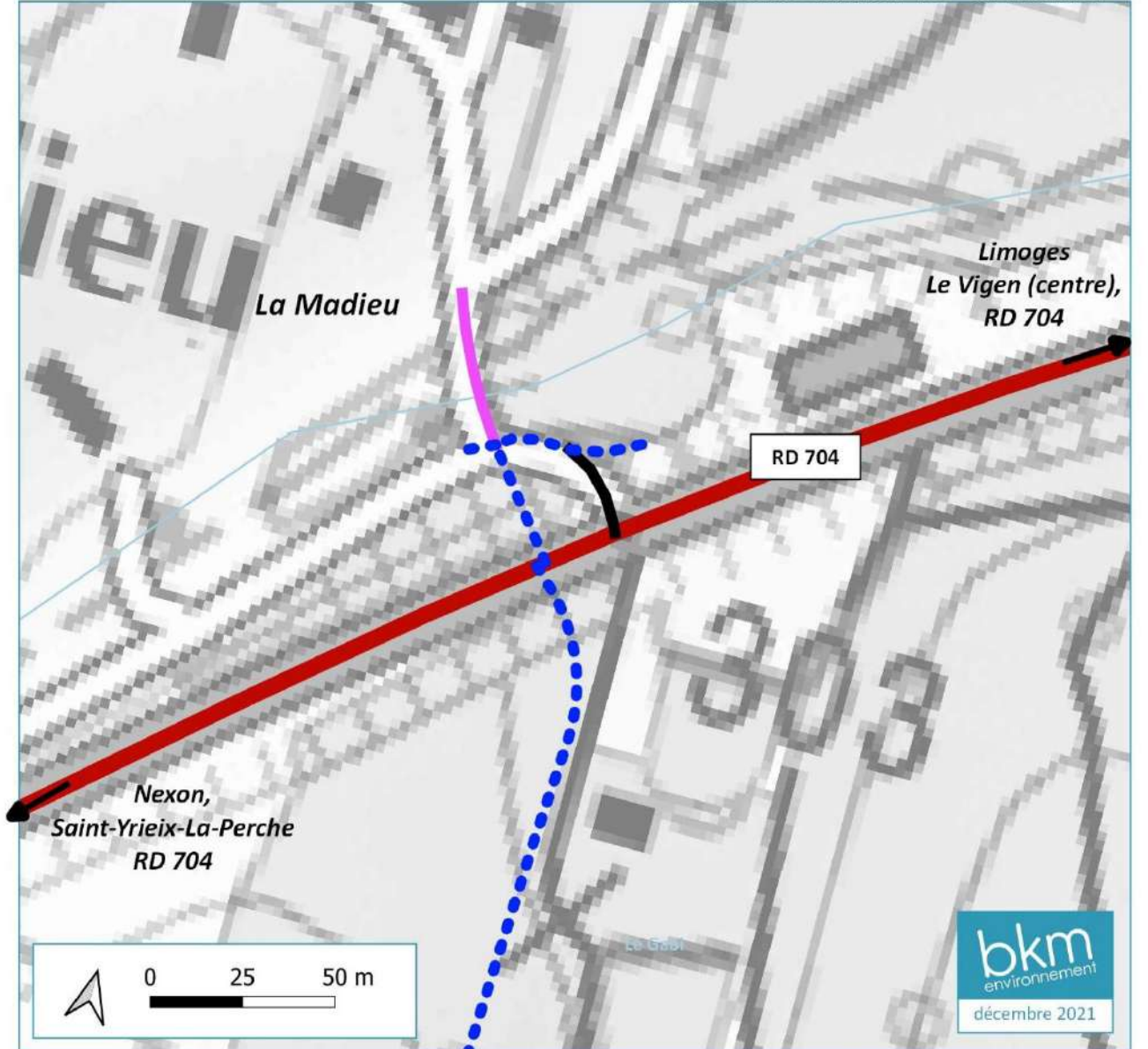


Fond de carte : IGN Scan25

- Procédures de classement-déclassement**
- Nouvelle section de route à classer dans le domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole
 - Section conservée dans le domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole
 - Section conservée dans le domaine départemental
 - Section de voirie du domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole déclassée et effacée par le projet
 - Nouvelle section de route à classer dans le domaine privé

RD 704 - Aménagement de sécurité au sud du Vigen

**CLASSEMENT DECLASSEMENT DES VOIRIES
RACCORDEMENT A " LA FAYE "**

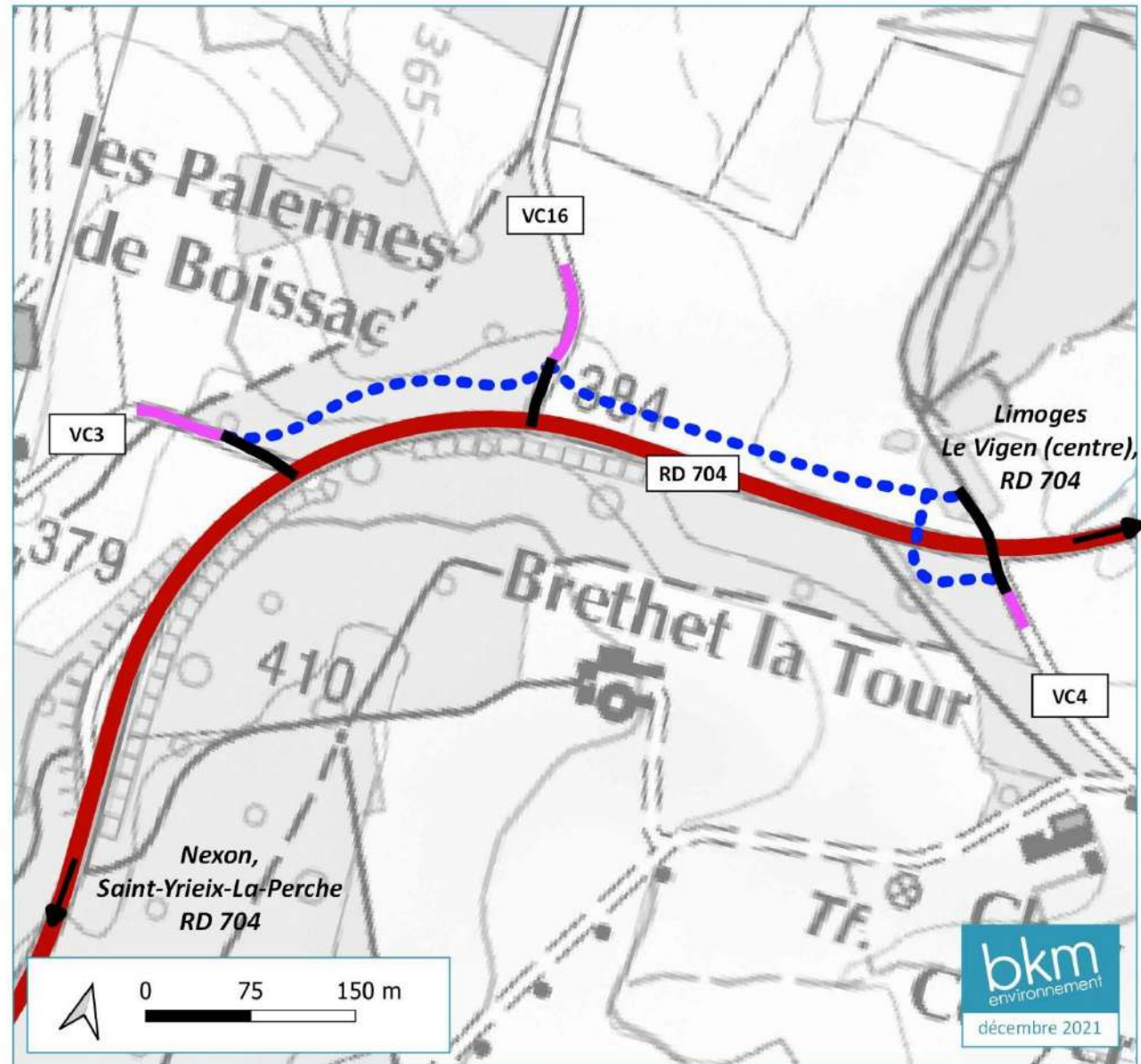


Fond de carte : IGN Scan 25

- Procédures de classement-déclassement**
- Nouvelle section de route à classer dans le domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole
 - Section conservée dans le domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole
 - Section conservée dans le domaine départemental
 - Section de voirie du domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole déclassée et effacée par le projet
 - Nouvelle section de route à classer dans le domaine privé

RD 704 - Aménagement de sécurité au sud du Vigen

**CLASSEMENT DECLASSEMENT DES VOIRIES
RETABLISSEMENT AGRICOLE " CHEZ COUYER "
ET DES VOIES COMMUNALES VC3 et VC16**



Fond de carte : IGN Scan 25

Procédures de classement-déclassement

- Nouvelle section de route à classer dans le domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole
- Section conservée dans le domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole
- Section conservée dans le domaine départemental
- Section de voirie du domaine de la communauté urbaine de Limoges métropole déclassée et effacée par le projet
- Nouvelle section de route à classer dans le domaine privé